

INSCRIPTION AUX COURS DE NATATION

Nous offrons des cours de natation en permanence. Pour s'inscrire, il suffit de passer à la Fredericton Indoor Pool durant les heures normales d'ouverture.

Remarque : Les périodes d'inscription aux nouvelles sessions commencent environ 12 semaines avant le premier cours.

L'inscription ne vaut que pour une session à la fois et nécessite une preuve de réussite du niveau précédent. Afin de donner à tous la possibilité de suivre nos cours, un enfant ne peut pas s'inscrire à un cours du niveau supérieur tant qu'il n'a pas terminé le dernier cours du niveau précédent.

Il est important d'apporter la carte de suivi de vos enfants pour leur inscription à un programme aquatique. S'ils n'ont pas une telle carte ou s'ils ne sont pas inscrits à un cours, il est possible de planifier une période d'évaluation avec le personnel en téléphonant au 460-2273.

Pour que votre enfant progresse dans les programmes aquatiques, il est important de l'inscrire dans le niveau qui lui convient. Ainsi, il pourra acquérir les habilités et les connaissances qui lui permettront d'avoir du plaisir à la piscine. De plus, il est recommandé de lui permettre de pratiquer les techniques apprises afin qu'il les maîtrise bien, avant de l'inscrire au niveau suivant. C'est pourquoi il est bon de laisser passer une session au lieu de l'inscrire à deux sessions de suite.

Droits d'inscription et frais pour le matériel

Les droits d'inscriptions sont payables au moment de l'inscription. Sauf indication contraire, ces droits n'incluent pas le matériel. Nous acceptons l'argent comptant, la carte de débit, les chèques et les cartes Visa et MasterCard.

Jours fériés

Sauf avis contraire, les cours ont lieu les jours fériés.

Groupes additionnels

Dans le cas où tous les groupes sont complets, votre nom est inscrit sur une liste d'attente. Des groupes seront ajoutés si possible.

Politique d'annulation

La Piscine intérieure de Fredericton se réserve le droit d'annuler un cours sans préavis si les circonstances le justifient. Tous les efforts seront faits pour que tous les cours aient lieu, mais aucune garantie ne peut en être fournie.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT ET DE CRÉDIT POUR LES COURS DE NATATION

Nous créditons le plein montant de l'inscription si vous annulez avant le début des cours. Nous effectuons aussi le remboursement, si la demande en est faite avant le début des cours.

Les remboursements ou crédits demandés après les deux premières semaines de cours seront calculés au prorata des cours suivis,

Toute demande de remboursement ou de crédit effectuée après la deuxième semaine de cours sera refusée. Seule exception à cette règle, une annulation pour raisons médicales appuyée par un avis du médecin.

Si la piscine intérieure de Fredericton doit annuler un cours en raison d'une faible participation, les frais d'inscription seront entièrement remboursés.

Les formulaires de demande de remboursement ou de crédit sont disponibles à la réception. Une preuve de paiement doit être jointe à la demande pour que celle-ci puisse être approuvée par la coordonnatrice du programme aquatique.

Si l'élève est inscrit à un cours (inscription en ligne) avant la fin du cours précédent et se trouve dans le mauvais niveau, la Ville retiendra 50 % des frais de cours, ainsi qu'une somme équivalente au prorata des cours précédents.